



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-46458>

Département(s) de publication : 28

Annonce n° 24-46458

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-3836

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Conseil départemental d'Eure-et-Loir

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22280001300013

**Ville :** CHARTRES

**Code postal :** 28028

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 28

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux d'aménagement des locaux du bâtiment B - EURE & LOIR CAMPUS

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 71200000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La présente consultation concerne la réhabilitation des locaux dans le cadre de l'opération d'aménagement du rez de chaussé du bâtiment B du site d'Eure et Loir Campus. Compte-tenu des spécificités de l'opération, l'équipe de maîtrise d'oeuvre devra justifier des compétences suivantes : - Architecture (architecte mandataire) - Structure - Electricité - Fluides - SSI - OPC

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Date d'attribution : 18/04/24 Marché n° : 2023-330 Atelier Millarchitecture, 26 Avenue Neigre , 28000

Chartres Montant Ht : 135 160,00 Euros Sous-traitance : oui. Part de la sous-traitance Inconnue

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/04/2024